
Loi 2 : Le Comité national des usagers de Santé Québec fait un appel au calme

Montréal, le 1 novembre 2025 — À la suite de l'adoption de la Loi 2, le Comité national des usagers de Santé Québec (CNU) souhaite rappeler à l'ensemble des parties prenantes impliquées que les usagers doivent rester au centre des priorités, particulièrement dans le contexte actuel marqué par une forte émotivité.

Par la voix de son président, M. Alain Déguire, le Comité national des usagers tient à réaffirmer sa mission :

« Nous voulons rassurer les usagers du réseau et rappeler que notre rôle est de les représenter, mais aussi de mettre de l'avant l'importance de garder les soins, les services et les personnes au centre des priorités. Il est crucial de préserver l'accès et la qualité des services pour tous les usagers. »

« La raison d'être du système de santé et services sociaux demeure la prestation de services directs et de qualité à la population qui en a besoin. Les usagers s'attendent à recevoir des soins et des services accessibles, sécuritaires et empreints de respect et d'humanité. Ces principes doivent demeurer le socle sur lequel s'appuie toutes les décisions et actions », a conclu M. Deguire.

Organisme indépendant, le mandat premier du Comité national des usagers de Santé Québec est de donner une voix aux usagers afin qu'ils puissent contribuer à améliorer l'accès aux soins et aux services dans le réseau, promouvoir et défendre leurs droits.

Inscription à l'infolettre

Nous vous invitons à vous abonner à l'infolettre du comité national des usagers [en cliquant ici](#) et à partager cette invitation!

Votre comité national des usagers

